

Réf: Dossier N° 053197

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ARCUS AFRICA GROUP » en abrégé « AAG SARL  
»

Siège social Abidjan, Cocody, Angré Bessikoi, Lot 3315, Ilot  
296

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 03/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARCUS AFRICA GROUP » en abrégé «  
AAG SARL »

Objet : La production et la réalisation de films de courts métrages et plus généralement, toute production audiovisuelle ; La production et la réalisation de films institutionnels, de films techniques et d'entreprises, de formation ou éducatifs de clips vidéo, des activités de conseils en communication, marketing digital et opérationnel, en évènementiel... ; La production de manières générales de différents contenus audiovisuels et multimédia ; La production de magazines, Toutes les activités connexes au domaine de l'audiovisuel et du multimédia ; Les activités de conseils en communication et Marketing digital et opérationnel ; Evènementiel ; Les imprimeries et Divers

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angré Bessikoi, Lot 3315, Ilot  
296

Dirigeant(s) : M TRA BI IRIE ARNAUD SERGE OLIVIER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05175 du 19/11/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°35342/GTCA/RC/2021 du 19/11/2021

